



DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 24600 - PORT DE PLAISANCE

Numéro de la liste 5882190133

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A, le 19 oct. 2023
Le Comptable Public par procuration, l'adjointe

Pascal FRITISSE

Brigitte BONATO
Inspectrice des
Finances Publiques

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	9 183,18 €	
6542	0,00 €	
Total	9 183,18 €	

A Vauvert

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le Président,
André BRUNDU

Le 08 novembre 2023



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2019	-476944303	SAUR STE DES EAUX	9 183,18	Combinaison infructueuse d'actes			
		SAUR STE DES EAUX (Total pour le débiteur)	9 183,18 €				
		Grand Somme	9 183,18 €				

Président
Philippe BRUNDU